

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de Florence GASCOIN

Délibération n° 1 : Rapport d'activité 2020 de Nantes métropole - Logements rénovés

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Le rapport présente le développement économique et la ZAC d'Armor et de la Baule. Il s'agit d'une opération de bureaux. Nous aurions aimé que vous nous parliez aussi de la vacance des bureaux de notre ville.

Le rapport d'activité de Nantes Métropole souligne les deux programmes d'intérêt général qui ont remplacé en 2020 deux autres programmes, pour lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique et pour le maintien à domicile. L'un concerne la rénovation de 680 logements par an sur la métropole et l'autre la rénovation énergétique de 750 logements en copropriété privée. Ma question est simple Monsieur le Maire : combien de ces logements sont situés sur la commune de Saint-Herblain ?

Je crains qu'il y en ait peu. Et pourtant les besoins sont immenses. Beaucoup de nos concitoyens sont en attente d'un logement qui réponde à leur besoin. Et comme vous avez pu le lire dans les lignes qui ont précédé, les objectifs quantitatifs du PLH ne sont pas atteints (pour diverses raisons dont la crise sanitaire).

Dans le même temps, malgré la crise sanitaire, une forte dynamique de la rénovation énergétique a été observée à l'échelle nationale et régionale. Elle s'est traduite par l'attribution massive de l'aide MaPrimeRénove, une aide de l'ANAH.

J'observe que la ville de Saint-Herblain s'active et se montre présente aux côtés des acteurs pour la construction de logements neufs. Je ne sens pas la même présence et la même mobilisation lorsqu'il s'agit de rénovation de logements des Herblinoises et des Herblinois. Votre démission sur ces questions écologiques explique sans doute que vous ne trouvez pas de sujets à inscrire à l'ordre du jour de la commission Transition écologique, Aménagement et Environnement qui ne s'est pas réunie en amont de ce conseil.

D'où ma question : combien de logements rénovés sur Saint-Herblain annuellement sans parler des audits de copropriété ? C'est important de mesurer pour connaître. C'est bien de



















construire des logements neufs qui font l'objet d'une programmation rigoureuse, c'est encore mieux de rénover, en parallèle, le parc de logements existants avant qu'ils ne deviennent des passoires thermiques. Nous savons que c'est la responsabilité des bailleurs que de faire évoluer leur patrimoine en concertation avec les locataires ou celle des co-propriétaires. Mais la ville doit se montrer plus pro-active, plus incitative et doit donc disposer d'un état des lieux de la situation.

Je vous remercie de votre attention.















